

Demande e naturilisation / mariage civile

Par Pims, le 30/09/2013 à 09:13

Bonjour, je suis en France depuis 13 ans jais un titre de séjour 10 ans, je travaille pour la mairie .

je vais bientôt déposer un dossier a la préfecture est davantage je suis fiancé avec un sans papier, je veux faire le mariage civile mais jais peur qu on me refuse la naturalisation, ma question ces j'attends d'avoir la réponses qui entre 6 moi et 2 ans ! jais peur qu ont l attrapent et le renvois au bledd !!

il a eu un refus de la préfecture pour ces papier ces un réfugiée politique ! aider moi sil vous plaie.